

Tremblay, Fabrice

De: Tremblay, Fabrice
Envoyé: 24 juin 2020 09:28
À:
Objet: Demande d'accès 200726737 - Courriel réponse
Pièces jointes: Avis de recours_2020.pdf

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 4 juin 2020 dernier, concernant le dossier 7430-16-01-0423901 : projet d'aménagement du Sentier de la Rivière-de-la-Tortue à Candiac. Les documents visés par votre demande sont accessibles. Il s'agit de :

1. Avis de non-conformité du 252042019;
2. Autorisation du 20022019;
3. Rapport d'inspection du 18032019;
4. Rapport d'inspection du 04062019;
5. Rapport d'inspection du 12022019;
6. Rapport d'inspection du 15022019;
7. Rapport d'inspection du 22052019;
8. Rapport d'inspection du 26042019;
9. Rapport d'analyse du 20022019

Pour télécharger les documents, veuillez cliquer sur le lien suivant :
https://environnementqc.sharepoint.com/:f:/s/Accessinformation-DR/Esjxhf88yCNHpcnKt_QZaQB_YKG1btjdBtiMITIdZktmw?e=2hJJ7c

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, analyste responsable du dossier, par courriel, à l'adresse fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca en indiquant le numéro du dossier en objet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Fabrice Tremblay

Conseiller régional en accès à l'information
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Direction régionale de la Montérégie
201 place Charles-LeMoyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Tél. : (450) 928-7607 poste 274
Télécopieur : (450) 928-7755
Courriel : fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca
Site Web : <http://www.environnement.gouv.qc.ca>

Avis de confidentialité

Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre. Il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de noter qu'il ne doit ni divulguer, ni distribuer, ni copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni s'en servir à quelque fin que ce soit.

Merci d'en aviser l'expéditeur par courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint.



Longueuil, le 25 avril 2019

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Ville de Candiac
100, boulevard Montcalm Nord
Candiac (Québec) J5R 3L8

N/Réf. : 7430-16-01-0423901
401798368

Objet : Avoir réalisé des travaux en marais sans autorisation, lot 2 347 405, Candiac

Mesdames,
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 18 mars 2019 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- Avoir réalisé un projet, soit tous travaux, toutes constructions ou toutes autres interventions dans des milieux humides et hydriques visés à la section V.1, sans détenir l'autorisation préalable du ministre, à savoir des travaux de remblai et le passage de machinerie dans un marais.

Loi sur la qualité de l'environnement, article 22 al. 1 (4)

Correctifs à prendre pour remédier à la situation

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce ou ces manquements.

Nous vous demandons aussi de nous transmettre d'ici le 30 avril 2019 un plan des mesures correctives qui ont été ou qui seront mises en œuvre pour vous conformer à la loi. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.

... 2

Mesures administratives ou judiciaires

Par la présente, nous vous avisons que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner le ou les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Si un avis de non-conformité vous a déjà été notifié par le passé, nous vous avisons par la présente que cela sera pris en considération dans toute décision relative à l'utilisation de toute mesure administrative ou judiciaire dont l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire. Une telle sanction pourrait vous être imposée pour un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ou à ses règlements. En vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, cette sanction serait de :

- 5 000 \$ - Loi sur la qualité de l'environnement, article 22 al. 1 (4)

Communication avec le Ministère

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec M^{me} Christine Rondeau au 450 928-7607, poste 377 ou à l'adresse courriel christine.rondeau@environnement.gouv.qc.ca.

De plus, pour obtenir plus d'informations sur les critères généraux guidant l'application des mesures administratives ou judiciaires, vous pouvez consulter le Cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires qui est disponible sur le site Web du Ministère (<http://www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/renforcement/index.htm>).

ORIGINAL SIGNÉ

PB/CR/lmr

Patrice Bourque, chef d'équipe
Secteur hydrique

Longueuil, le 20 février 2019

AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Ville de Candiac
100, boul. Montcalm Nord
Candiac, Québec J5R 3L8

N/Réf. : 7430-16-01-0423901
401783814

Objet : Stabilisation des rives de la rivière de la Tortue, à Candiac

À la suite de la demande d'autorisation du 19 octobre 2018, reçue le 23 octobre 2018 et complétée le 20 février 2019, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet comportant l'activité décrite ci-dessous :

Stabiliser le talus en rive, en littoral et en plaines inondables de la rivière à la Tortue sur 210 m linéaires répartis sur deux zones. Cette stabilisation comprend l'excavation de la clé d'enrochement pour y insérer un calibre de roche de 200-300 mm dans le littoral. Ce calibre sera colmaté par un tout-venant de calibre 0-300 mm, le tout installé sur une membrane de style géotextile. De plus, ces travaux comprennent le déboisement et l'excavation de la rive. Le tout-venant sera également installé sur une épaisseur de 450 mm sur le talus au-dessus de la ligne des hautes eaux (LHE). Sur ce tout-venant, un terreau permettant la végétalisation sera installé sur une épaisseur de 500 mm. À partir de la LHE, une végétalisation de l'enrochement sera effectuée avec des essences indigènes et caractéristiques du milieu. Une restauration de toutes les zones affectées par les travaux sera effectuée. Des mesures adéquates afin de contrer l'apport de particules fines dans le littoral seront installées et l'hibernacle de couleuvre sera délimité avant les travaux.

Les activités nécessaires à la réalisation du projet affectent des milieux hydriques de type littoral, sur une superficie de 22 m² en littoral de la rivière à la Tortue. Le tout localisé sur les lots 2 347 405 et 3 934 816 du cadastre du Québec, de la ville de Candiac, de la municipalité régionale de comté de Roussillon

Conformément aux articles 46.0.1 et 46.0.5 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, aucune contribution financière n'est exigée.

Les travaux en littoral de la rivière à la Tortue doivent être réalisés entre la date de délivrance de cette autorisation et le 15 mars 2019 ou entre le 1^{er} août 2019 et le 1^{er} mars 2020.

L'activité de stabilisation doit débuter dans les deux ans de la date de délivrance de cette autorisation. À défaut, l'autorisation pour cette activité est annulée de plein droit.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation:

- Demande d'autorisation incluant les documents joints et annexés, datée du 19 octobre 2018, reçue le 23 octobre 2018 et adressée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), signée par Mme Mireille Genest, biologiste, Englobe ;
- Lettre adressée au MELCC incluant l'étude environnementale et les annexes, datée du 22 novembre 2018, signée par Mme Mireille Genest, biologiste, Englobe, concernant les éléments manquants au projet ;
- Lettre adressée au MELCC, datée du 29 novembre 2018, signée par Mme Véronique Côté, ing., Ville de Candiac, concernant la résolution de la ville pour le mandataire ;
- Lettre adressée au MELCC, datée du 19 décembre 2018, signée par M. Steve Larose, urbaniste, Ville de Candiac, concernant des éléments supplémentaires ;
- Courriel adressé au MELCC incluant les pièces jointes, reçu le 28 janvier 2019, de M. Pierre-Étienne Lessard, biologiste, Englobe, concernant des précisions apportées ;
- Lettre adressée au MELCC incluant les plans et devis, datée du 31 janvier 2019, signée par M. Pierre-Étienne Lessard, biologiste, Englobe, concernant des informations supplémentaires ;
- Courriel adressé au MELCC, reçu le 5 février 2019, de M. Pierre-Étienne Lessard, biologiste, Englobe, concernant l'étude hydraulique ;
- Courriel adressé au MELCC, reçu le 6 février 2019 à 10 h 59, de Mme Nouredine Ghlamallah, ing., Englobe, concernant la conception du projet ;
- Courriel adressé au MELCC, reçu le 6 février 2019 à 13 h 37, de M. Gilles R.C. Essou, ing., Englobe, concernant l'étude de Qualitas ;

- Courriel adressé au MELCC, reçu le 11 février 2019, à 10h38, incluant la pièce jointe, de M. Pierre-Étienne Lessard, biologiste, Englobe, concernant la note technique ;
- Courriel adressé au MELCC, reçu le 11 février 2019, à 14h32, incluant les documents en Webtransfer, de M. Merouane Mena, ing., Englobe, concernant la signature de l'analyse conceptuelle ;
- Courriel adressé au MELCC, reçu le 11 février 2019, à 16h57, incluant la pièce jointe, de M. Pierre-Étienne Lessard, biologiste, Englobe, concernant les éléments d'informations supplémentaires ;
- Courriel adressé au MELCC, reçu le 13 février 2019, incluant les pièces jointes, de M. Merouane Mena, ing., Englobe, concernant un complément d'information ;
- Courriel adressé au MELCC, reçu le 14 février 2019 incluant les éléments dans le Webtransfer, de M. Pierre-Étienne Lessard, biologiste, Englobe, concernant les réponses complémentaires ;
- Courriel adressé au MELCC, reçu le 19 février 2019, à 11h31, incluant les documents en Webtransfer, de M. Merouane Mena, ing., Englobe, concernant les nouveaux plans de construction du projet ;
- Courriel adressé au MELCC, reçu le 19 février 2019, à 12h15, incluant la pièce jointe, de M. Merouane Mena, ing., Englobe, concernant les chaînages au plans.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,

ORIGINAL SIGNÉ

DL/aj

Daniel Leblanc, ing., M.Sc.A.
Directeur régional
De l'analyse et de l'expertise de la Montérégie,
Secteurs agricole, hydrique, municipal et naturel.

1 Identification		
Date de l'intervention : 2019-03-18	Heure de début : 10 h 45	Heure de fin : 13 h 00
Intervention effectuée par : Christine Rondeau		
Accompagné par : ↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO		
1	Nom : Audrey Jobin	Fonction : analyste MELCC

1.1 Demande <input type="checkbox"/> SO	
N° de demande : 200673974	Type de demande : Document officiel
Objet de la demande : Stabilisation des rives de la rivière de la tortue	

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301376967	Type d'intervention : Inspection de conformité
N° de gestion doc. : 7430-16-01-0423901	N° de document : 401791912
But de l'intervention : Stabilisation des rives de la rivière de la tortue	

2 Lieu concerné par l'intervention ↓↑ - +	
1	Nom du lieu : Ville de Candiac-Stabilisation des rives de la rivière de la Tortue
	Nom usuel du lieu :
	N° du lieu : X2177674 Type de lieu : cours d'eau
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 2092096 2347405 4268335
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,396658543200;-73,534696598100

3 Intervenant du lieu ↓↑ - +					
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Ville de Candiac	Propriétaire	100, boulevard Montcalm Nord. Candiac (QC) J5R 3L8	11492261	X2177674

4 Condition météo <input type="checkbox"/> SO	
Description : ensoleillé, -10c	<input type="checkbox"/> Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO	
--	--

6 Plainte <input checked="" type="checkbox"/> SO	
---	--

7 Photo numérique <input type="checkbox"/> SO	
Nombre de photos prises sur le terrain : 24	Nombre de photos intégrées au rapport : 12
<p>Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Christine Rondeau avec un appareil photo de type Canon powerShot. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.</p> <p>Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-16\ronch01\7430-16-01-0423901\2019-03-18</p> <p>Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.</p>	

7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO	
--	--

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO	
--	--

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO	
---	--

10 Équipement utilisé			↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire
1	GPS	garmin 78	

11 Échantillon ↓↑ - + SO

12 Mise en contexte SO

18 mars 2018 :

Audrey Jobin, Analyste au MELCC reçoit comme information qu'il y a des pierres surdimensionnées sur le bord de la rivière qui feraient office de travaux de stabilisation.

Nous allons donc sur le terrain afin de vérifier si les travaux de stabilisation sont conformes à l'autorisation émise le 20 février 2019 (stabilisation des rives de la rivière de la Tortue).

13 Description de l'intervention

Nous arrivons dans le secteur de la zone 3 (zone Pont Marie Victorin, GPS 1). Je constate que :

- Une stabilisation de la rive a été effectuée sur le terrain d'un particulier, rue Place Mercure (assujetti à l'obtention d'un permis municipal uniquement).
- L'ouvrage en question a été réalisé avec de grosses pierres et une descente vers la rivière a été aménagée (calibre de pierres non habituel pour une stabilisation de rive).

Nous nous rendons aux travaux de stabilisation de rive autorisée par le MELCC à la ville de Candiac (zone 3, GPS 2-3). Je constate que :

- La stabilisation est stable (enrochement et talus).
- Présence d'un géotextile sous l'enrochement. Enrochement de calibre 200-300 mm.
- Ensemencement effectué. Filet de paille dans le talus recouvert d'un Tapis de jute
- Filet de paille installé en haut de talus.
- Aucun déboisement excessif dans la rive pour la réalisation des travaux.
- On remarque quelques débris de coupe de végétaux dans le littoral de la Rivière.
- Pour ce qui est visible à l'œil, les travaux sont conformes au CA. Il ne restera que la végétalisation des rives.

Nous nous dirigeons en voiture vers la zone no 2 (parc Mermoz, GPS 4-5-6). On se rend sur le bord de l'eau :

- Au niveau des travaux de stabilisation autorisés, je fais les mêmes constats qu'à la zone 3 (vois ci-haut); Travaux conformes à l'autorisation.
- On remarque quelques débris de coupe de végétaux dans le littoral de la Rivière.
- Pour ce qui est visible à l'œil, les travaux sont conformes au CA. Il ne restera que la végétalisation des rives.
- Dans le cadre de l'autorisation, une caractérisation du milieu a été effectuée par les consultants. Un milieu humide de type marais a été répertorié derrière la zone de 2 des travaux de stabilisation (carte 4a : Hydrographie et milieux humides, dans le document : réponses à la demande d'information supplémentaire-Stabilisation des rives de la rivière de la Tortue, à Candiac, 31 janvier 2019, reçu le 4 février 2019). Nous avons observé des travaux dans le milieu humide (traces de machinerie, remblai) alors qu'aucune autorisation n'a été émise pour des travaux en milieu humide. Tous travaux devaient être évités dans le milieu humide. GPS 6.

Au niveau de la zone no 1 : zone qui correspond aux travaux d'urgence (GPS 7-8). Même constat que pour les deux autres zones :

- La stabilisation est stable (enrochement et talus).
- Présence d'un géotextile sous l'enrochement. Enrochement de calibre 200-300 mm.
- Ensemencement effectué. Présence de filet de paille dans le talus recouvert d'un Tapis de jute. À quelques endroits, le tapis de jute est déplacé.
- Filet de paille installé en haut de talus.
- Aucun déboisement excessif dans la rive pour la réalisation des travaux.
- Pour ce qui est visibles les travaux sont conformes.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

Audrey Jobin, analyste au MELCC, a transmis un courriel le 22 mars 2019, à Madame Charlebois de la ville de Candiac (copie placée au dossier). Madame Charlebois est la personne avec laquelle Madame Jobin a transigé tout au long de l'analyse de la demande d'autorisation. Dans ce courriel, Madame Jobin résume les constats effectués sur le terrain. Il n'y a pas eu de retour de Madame Charlebois.

J'ai laissé trois messages à son intention à la ville de Candiac dont le dernier le 9 avril 2019. Je n'ai pas eu de retour d'appel. J'aurais aimé aborder les questions suivantes :

- Possibilité de retirer les débris dans le littoral.
- Si une autorisation a été émise pour les travaux de stabilisation du particulier.
- La restauration du milieu humide.

10 avril 2019 :

- Réponse de Madame Charlebois au courriel de madame Jobin 22 mars 2019 (copie placée au dossier) :
- Madame Charlebois confirme que selon Englobe le milieu humide n'a pas été touché (ni par du remblai, ni par le passage de machineries).

10 avril 2019 : conversation téléphonique avec Madame Charlebois :

14 Vérification complémentaire à l'intervention <input type="checkbox"/> SO	
<ul style="list-style-type: none"> Je lui demande de prendre la carte 4a : hydrographie et milieux humides ainsi que la photo « zone 2 Vendredi 5 avril pic 1.jpg » qu'elle a transmise plus tôt aujourd'hui à Madame Jobin par courriel. Je lui fais remarquer les limites du milieu humide et que les remblais visibles sur la photo sont dans le milieu humide caractérisé. Elle ne peut nier. Elle m'avise qu'elle vérifie avec le représentant d'Englobe. Je l'invite à donner mes coordonnées au représentant s'il souhaite me parler. Je lui dis également que notre objectif est simplement que le remblai soit retiré le plus rapidement possible pour que la végétation puisse reprendre naturellement. Elle comprend bien. Je lui demande une copie du permis municipal émis pour la stabilisation de rive du citoyen. <p>16 avril 2019 : conversation téléphonique avec Mena Merouane, de la compagnie Englobe.</p> <ul style="list-style-type: none"> Il m'appelle suite à ma conversation avec Madame Charlebois. Il me dit qu'il ne comprend pas que nous voulions qu'il enlève les traces de machinerie dans le milieu humide. Il m'explique que le milieu humide a été délimité pendant les travaux et respecté. J'argumente et il finit par me dire qu'ils se sont fiés à une cartographie de milieu humide que la ville détenait et non celle de BC2 (vrai délimitation). Il y a eu simplement confusion de carte. Je l'informe que le remblai effectué dans le milieu humide doit être retiré. Je lui demande de me confirmer la date de réalisation des travaux. 	

15 Conclusion	
<p>Les travaux de stabilisation sont conformes à l'autorisation émise le 20 février 2019. Il manquera la végétalisation des rives, travaux non propices l'hiver.</p> <p>Par contre, des travaux en marais sans autorisation ont été observés.</p> <p>Il y a un manquement à la LQE art 22 al.1 (4)</p>	

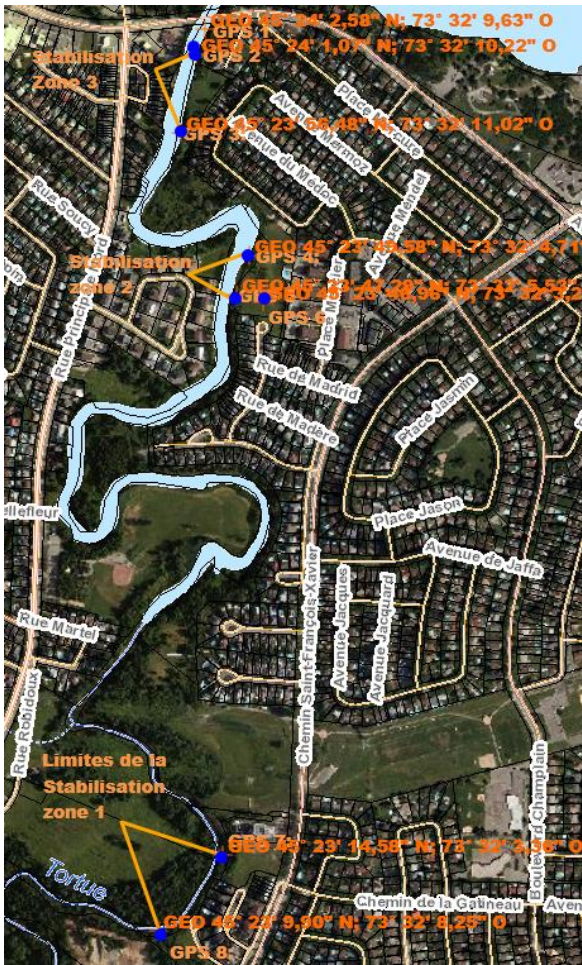
16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO	
<p>1 Manquement : Avoir effectué des travaux en marais sans autorisation.</p> <p>Référence légale : LQE 22 al. 1 (4)</p>	<p>Degré de gravité des conséquences : Mineur</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie : B</p>
<p>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Aucune atteinte ou aucun risque (mineur)</p> <p>Explication : Les travaux effectués n'ont d'incidence sur la santé, sécurité et confort de l'être humain.</p>	
<p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à faible impact (mineur)</p> <p>Les conséquences sont : Réversibles en tout ou en partie</p> <p>Explication : Le marais a été affecté par des travaux de remblai et de passage de la machinerie. Les remblais peuvent être retirés et la végétation va y repousser.</p>	
<p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible, faible superficie (mineur)</p> <p>Explication : Les marais selon leurs rôles sont considérés comme des milieux sensibles, dans le cas présent une très faible superficie a été affectée.</p>	

16.1 Facteurs aggravants <input checked="" type="checkbox"/> SO	

16.2 Facteurs atténuants <input checked="" type="checkbox"/> SO	

17 Recommandations	
Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : Mineur	
Ainsi, je recommande l'envoi d'un avis de non-conformité.	
Rédigé par : Christine Rondeau	Fonction : Inspectrice
Signature : ORIGINAL SIGNÉ	Date de signature : 2019-04-04

18 Vérification du rapport d'intervention <input type="checkbox"/> SO	
Approuvé par : Patrice Bourque	Fonction : Chef d'équipe
Signature : ORIGINAL SIGNÉ	Date :
Commentaires :	



Orthophotos de l'atlas géomatique du MELCC : zone 1 à 3. Points GPS pris lors de l'inspection



GPS zone 3



GPS zone 2



GPS zone 1



IMG_1444 (800x600).jpg

GPS 1: Travaux de Stabilisation de la rive effectués par un particulier



IMG_1445 (800x600).jpg

GPS 1: Travaux de Stabilisation de la rive effectués par un particulier



IMG_1448 (800x600).jpg

GPS 2-3: Zone 3: Travaux de stabilisation de la rive autorisés



IMG_1449 (800x600).jpg

GPS 2-3: Zone 3: Travaux de stabilisation de la rive autorisés



IMG_1452 (800x600).jpg

GPS 2-3: Zone 3: Travaux de stabilisation de la rive autorisés



IMG_1453 (800x600).jpg

GPS 4-5: Travaux de stabilisation de la rive autorisés



IMG_1454 (800x600).jpg

GPS 4-5: Travaux de stabilisation de la rive autorisés



IMG_1456 (800x600).jpg

GPS 6: Travaux dans un marais sans autorisation. Remblai



IMG_1457 (800x600).jpg

GPS 6: Travaux dans le marais sans autorisation. Remblai.



IMG_1460 (800x600).jpg

GPS 7-8: Travaux de stabilisation de la rive autorisés



IMG_1462 (800x600).jpg

GPS 7-8: Travaux de stabilisation de la rive autorisés



IMG_1467 (800x600).jpg

GPS 7-8: Travaux de stabilisation de la rive autorisés

1 Identification					
Date de l'intervention : 2019-06-04		Heure de début : 10 h 50		Heure de fin : 12 h 20	
Intervention effectuée par : Christine Rondeau					
Accompagné par : ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO					
1.1 Demande					<input type="checkbox"/> SO
N° de demande : 200673974			Type de demande : Document officiel		
Objet de la demande : Stabilisation des rives de la rivière de la tortue					
1.2 Intervention					
N° d'intervention : 301394750			Type d'intervention : Inspection pour suivi de manquement		
N° de gestion doc. : 7430-16-01-0423901			N° de document : 401815783		
But de l'intervention : Stabilisation des rives de la rivière de la tortue					
2 Lieu concerné par l'intervention ↓↑ - +					
1	Nom du lieu : Ville de Candiac-Stabilisation des rives de la rivière de la Tortue				
	Nom usuel du lieu :				
	N° du lieu : X2177674		Type de lieu : cours d'eau		
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 2092096 2347405 4268335				
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,396658543200;-73,534696598100				
3 Intervenant du lieu ↓↑ - +					
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Ville de Candiac	propriétaire	100, boulevard Montcalm Nord Candiac (Québec) J5R 3L8	11492261	X2177674
4 Condition météo <input type="checkbox"/> SO					
Description : ensoleillé +12c					<input type="checkbox"/> Précisions
5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO					
6 Plainte <input checked="" type="checkbox"/> SO					
7 Photo numérique <input type="checkbox"/> SO					
Nombre de photos prises sur le terrain : 18			Nombre de photos intégrées au rapport : 9		
<p>Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Christine Rondeau avec un appareil photo de type Canon powerShot. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.</p> <p>Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-16\ronch01\7430-16-01-0423901\2019-06-04</p> <p>Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.</p>					
7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO					
8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO					
9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO					
10 Équipement utilisé ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO					
11 Échantillon ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO					

12 Mise en contexte SO

Aux dernières inspections, la végétalisation de la rive n'était pas effectuée (travaux prévus à l'autorisation).
Je me rends donc sur les lieux afin de vérifier si les travaux sont conformes à l'autorisation. Je fais la visite des trois zones autorisées.
Dernière version du plan : 022 P-0016611 0-01-002 GE D 0307 02

13 Description de l'intervention

J'arrive à la zone 1, je constate dans la rive que :

- La présence de pousses d'herbacés sous le matelas anti-érosion, en haut de talus et dans tous les endroits perturbés par les travaux.
- la plantation de boutures de saules dans le talus a été effectuée.
- Présence d'arbuste (cornouillers stolonifères) et d'arbres (sureaux blancs, vinaigriers) en haut de talus.

Je me rends à la zone 2 et je constate que :

- La présence de pousses d'herbacés sous le matelas anti-érosion, en haut de talus et dans tous les endroits perturbés par les travaux.
- la plantation de boutures de saules dans le talus a été effectuée.
- Présence d'arbuste (cornouillers stolonifères) et d'arbres (sureaux blancs, vinaigriers) en haut de talus.

Les travaux de la zone 3 sont semblables aux autres zones :

- La présence de pousses d'herbacés sous le matelas anti-érosion, en haut de talus et dans tous les endroits perturbés par les travaux.
- la plantation de boutures de saules dans le talus a été effectuée.
- Présence d'arbuste (cornouillers stolonifères) et d'arbres (sureaux blancs, vinaigriers) en haut de talus.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

15 Conclusion

Les travaux de végétalisation dans la rive ont été effectués conformément à l'autorisation émise.

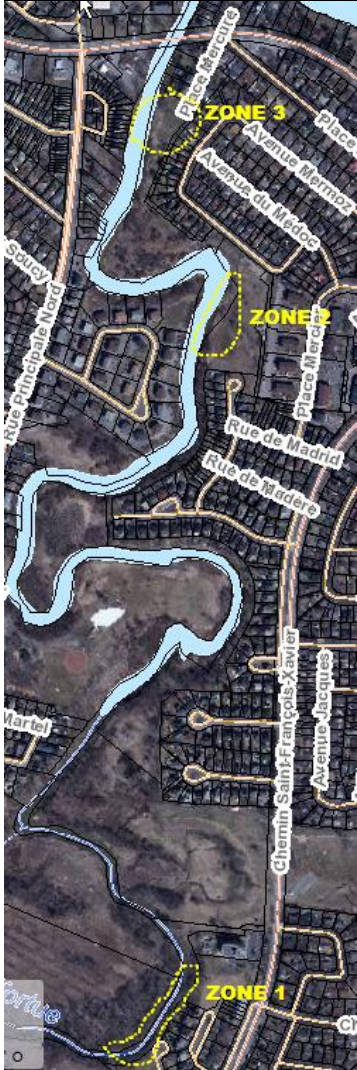
16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ↓↑ - + SO

17 Recommandations

Ainsi, je recommande la fermeture du dossier

Rédigé par : Christine Rondeau	Fonction : Inspecteur
Signature : ORIGINAL SIGNÉ	Date de signature :

18 Vérification du rapport d'intervention <input type="checkbox"/> SO	
Approuvé par : Patrice Bourque	Fonction : Chef d'équipe
Signature : ORIGINAL SIGNÉ	Date :
Commentaires :	



Orthophoto de l'atlas géomatique du MELCC.



IMG_1648.JPG

Zone 3: pousses d'herbacés, boutures de saule dans le talus, rangées d'arbres et d'arbustes en haut de talus.



IMG_1649.JPG

Zone 3: pousses d'herbacés, boutures de saule dans le talus, rangées d'arbres et d'arbustes en haut de talus.



IMG_1651.JPG

Zone 3: pousses d'herbacés, boutures de saule dans le talus, rangées d'arbres et d'arbustes en haut de talus.



IMG_1653.JPG

Zone 3: pousses d'herbacés, boutures de saule dans le talus, rangées d'arbres et d'arbustes en haut de talus



IMG_1655.JPG

Zones 2: pousses d'herbacés, boutures de saule dans le talus, rangées d'arbres et d'arbustes en haut de talus



IMG_1659.JPG

Zones 2: pousses d'herbacés, boutures de saule dans le talus, rangées d'arbres et d'arbustes en haut de talus



IMG_1660.JPG

Zone 1: pousses d'herbacés, boutures de saule dans le talus, rangées d'arbres et d'arbustes en haut de talus



IMG_1662.JPG

Zone 1: pousses d'herbacés, boutures de saule dans le talus, rangées d'arbres et d'arbustes en haut de talus



IMG_1663.JPG

Zone 1: pousses d'herbacés, boutures de saule dans le talus, rangées d'arbres et d'arbustes en haut de talus

1 Identification		
Date de l'intervention : 2019-02-12	Heure de début : 11 h 30	Heure de fin : 15 h 15
Intervention effectuée par : Christine Rondeau		
Accompagné par :		↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
1	Nom : Audrey Jobin	Fonction : Analyste MELCC

1.1 Demande	
N° de demande : 200673974	Type de demande : Document officiel
Objet de la demande : Stabilisation des rives de la rivière de la tortue	

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301372334	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7430-16-01-0423901	N° de document : 401784789
But de l'intervention : Stabilisation des rives de la rivière de la tortue	

2 Lieu concerné par l'intervention	
1	Nom du lieu : Ville de Candiac-Stabilisation des rives de la rivière de la Tortue
	Nom usuel du lieu :
	N° du lieu : X2177674 Type de lieu : cours d'eau
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 2092096 2347405 4268335
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,396658543200:-73,534696598100

3 Intervenant du lieu					
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Ville de Candiac		100, boulevard Montcalm Nord Candiac (Québec) J5R 3L8	11492261	X2177674

4 Condition météo	
Description : nuageux -21c	<input type="checkbox"/> SO <input type="checkbox"/> Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)	
	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO

6 Plainte	
	<input checked="" type="checkbox"/> SO

7 Photo numérique	
Nombre de photos prises sur le terrain : 20	Nombre de photos intégrées au rapport :
<p>Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Christine Rondeau avec un appareil photo de type Canon powerShot. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.</p> <p>Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-16\ronch01\7430-16-01-0423901\2019-02-12</p> <p>Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.</p>	

7.1 Modification apportée aux photos numériques	
	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO

8 Grille d'intervention annexée	
	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO

9 Autre pièce annexée au rapport	
	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO

10 Équipement utilisé			↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire
1	GPS	Garmin 78	

11 Échantillon			↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
----------------	--	--	---

12 Mise en contexte			<input type="checkbox"/> SO
<p>Le 7 février 2019 :</p> <p>La direction de l'analyse et de l'expertise a reçu une demande de travaux d'urgence par la ville de Candiac. Les travaux consistent, entre autres, à la stabilisation de la rive gauche de la rivière à la Tortue (zone 1). Dans le cadre des travaux de stabilisation une demande d'autorisation a également été reçue pour deux autres zones (2 et 3). Les travaux ne sont toutefois pas jugés urgents.</p> <p>11 février 2019 : Les travaux d'urgence ont été acceptés mais l'étude de la demande d'autorisation pour les zones 2 et 3 est toujours en cours.</p> <p>Je me rends sur les lieux avec Audrey Jobin, analyste au dossier au MELCC, afin de vérifier les travaux qui se réalisent dans la zone 1 (urgents) et vérifier si les travaux dans les zones 2 et 3 ont commencé malgré l'absence de l'autorisation.</p>			

13 Description de l'intervention		
<p>Constat de l'inspection :</p> <p><u>Zone 2 : de la demande d'autorisation (zone Parc Mermoz) :</u> Je constate que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a personne sur les lieux • Aucun travail de stabilisation n'est en cours de réalisation ni d'effectuer. • Il n'y a pas de non-conformité à la LQE. <p><u>Zone 3 : de la demande d'autorisation (zone du pont Marie-Victorin)</u> Je constate que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a personne sur les lieux • Aucun travail de stabilisation n'est en cours de réalisation ni d'effectuer. • Il n'y a pas de non-conformité à la LQE. <p><u>Zone 1 : Travaux d'urgence acceptés le 11 février 2019.</u> J'arrive sur les lieux, je constate que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la présence de machinerie sur place • un chemin d'accès est en construction jusqu'à la rivière • des coupes de végétaux sont en cours (chaîne mécanique, coupe d'arbres) • La coupe d'arbuste et d'herbacé a été effectuée, présence de résidus de déchetage sur le terrain. <p>Monsieur Kevin Dumberry, de la compagnie Englobe, vient à ma rencontre, j'apprends que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est le surveillant de chantier. • Les travaux ont commencé aujourd'hui (2 chemins d'accès, déchetés arbustes par une machinerie, coupe des arbres manuellement) • Aucun problème particulier rencontré jusqu'à présent. 		

14 Vérification complémentaire à l'intervention			<input type="checkbox"/> SO

15 Conclusion		
<p>Les travaux de zone 1 (urgent) sont en cours depuis le début de la journée. Les travaux des zones 2 et 3 ne sont pas commencés, ils sont en attentes de l'autorisation du MELCC. Il n'y a pas de non-conformité à la LQE</p>		

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés			↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--	--	---

17 Recommandations		
Ainsi, je recommande la fermeture du dossier		
Rédigé par : Christine Rondeau	Fonction : Inspectrice	
Signature : ORIGINAL SIGNÉ	Date de signature :	

18 Vérification du rapport d'intervention ☐ SO	
Approuvé par : Patrice Bourque	Fonction : Chef d'équipe
Signature : ORIGINAL SIGNÉ	Date :
Commentaires :	



Orthophoto de l'atlas du MELCC : points GPS pris lors de l'inspection.

1 Identification		
Date de l'intervention : 2019-02-15	Heure de début : 11 h 05	Heure de fin : 12 h 30
Intervention effectuée par : Christine Rondeau		
Accompagné par : ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande		<input type="checkbox"/> SO
N° de demande : 200673974	Type de demande : Document officiel	
Objet de la demande : Stabilisation des rives de la rivière de la tortue		

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301373194	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7430-16-01-0423901	N° de document : 401785986
But de l'intervention : Stabilisation des rives de la rivière de la tortue	

2 Lieu concerné par l'intervention		↓↑ - +
1	Nom du lieu : Ville de Candiac-Stabilisation des rives de la rivière de la Tortue	
	Nom usuel du lieu :	
	N° du lieu : X2177674	Type de lieu : cours d'eau
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 2092096 2347405 4268335	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,396658543200:-73,534696598100	

3 Intervenant du lieu						↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO	
1	Ville de Candiac		100, boulevard Montcalm Nord Candiac (Québec) J5R 3L8	11492261	X2177674	

4 Condition météo		<input type="checkbox"/> SO
Description : Nuageux -5c		<input type="checkbox"/> Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)		↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO

6 Plainte		<input checked="" type="checkbox"/> SO

7 Photo numérique		<input type="checkbox"/> SO
Nombre de photos prises sur le terrain :	Nombre de photos intégrées au rapport :	
<p>Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Christine Rondeau avec un appareil photo de type Canon powerShot. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.</p> <p>Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants :</p> <p>Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.</p>		

7.1 Modification apportée aux photos numériques		↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO

8 Grille d'intervention annexée		↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO

9 Autre pièce annexée au rapport		↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO

10 Équipement utilisé			↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire
1	GPS	Garmin 78	

11 Échantillon ↓↑ - + SO

12 Mise en contexte SO

Le MELCC a reçu une demande d'autorisation pour des travaux de stabilisation des rives de la rivière à la Tortue.
Le 15 février 2019, Audrey Jobin, analyste au dossier au MELCC, m'informe qu'elle soupçonne que les travaux ont commencé malgré que l'autorisation ne soit pas émise.
Les travaux de la zone 1 ont été acceptés comme travaux d'urgence (11 février 2019).
La demande vise les zones 2 et 3.

Je vais donc sur les lieux vérifier s'il y a des travaux non conformes à la LQE.

13 Description de l'intervention

J'arrive à la zone 3 (zone Pont Marie-Victorin) :
Aucun travail n'est en cours de réalisation et aucune stabilisation n'a été effectuée.

Les constats sont les mêmes pour la Zone 2 (zone Parc Mermoz) : Aucun travail n'est en cours de réalisation et aucune stabilisation n'a été effectuée.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

l'autorisation a été émise le 20 février 2019 pour des travaux de stabilisation des rives de la rivière de la Tortue.

15 Conclusion

Aucun travail non conforme à la LQE.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ↓↑ - + SO

17 Recommandations

Ainsi, je recommande la fermeture du dossier.

Rédigé par : Christine Rondeau	Fonction : Inspectrice
Signature : ORIGINAL SIGNÉ	Date de signature :

18 Vérification du rapport d'intervention SO

Approuvé par : Patrice Bourque	Fonction : Chef d'équipe
Signature : ORIGINAL SIGNÉ	Date :

Commentaires :



Orthophoto de l'atlas géomatique du MELCC : zones 2 et 3 en jaune



IMG_1413.JPG
Zone 2



IMG_1414.JPG
Zone 2

1 Identification		
Date de l'intervention : 2019-05-22	Heure de début : 10 h 50	Heure de fin : 11 h 45
Intervention effectuée par : Christine Rondeau		
Accompagné par : ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande <input type="checkbox"/> SO	
N° de demande : 200673974	Type de demande : Document officiel
Objet de la demande : Stabilisation des rives de la rivière de la tortue	

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301392945	Type d'intervention : Inspection pour suivi de manquement
N° de gestion doc. : 7430-16-01-0423901	N° de document : 401813691
But de l'intervention : Stabilisation des rives de la rivière de la tortue	

2 Lieu concerné par l'intervention ↓↑ - +	
1	Nom du lieu : Ville de Candiac-Stabilisation des rives de la rivière de la Tortue
	Nom usuel du lieu :
	N° du lieu : X2177674 Type de lieu : cours d'eau
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 2092096 2347405 4268335
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,396658543200:-73,534696598100

3 Intervenant du lieu ↓↑ - +					
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Ville de Candiac		100, boulevard Montcalm Nord Candiac (Québec) J5R 3L8	11492261	X2177674

4 Condition météo <input type="checkbox"/> SO	
Description :	<input type="checkbox"/> Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) ↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO					
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Merouane Mena	consultant Englobe	----:514-281-5173 p 111332

5.1 Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de : Merouane Mena			

6 Plainte <input checked="" type="checkbox"/> SO	
---	--

7 Photo numérique <input type="checkbox"/> SO	
Nombre de photos prises sur le terrain : 10	Nombre de photos intégrées au rapport : 6
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Christine Rondeau avec un appareil photo de type Canon powerShot. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-16\ronch01\7430-16-01-0423901\2019-05-22	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	

7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO	
--	--

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + SO

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - + SO

10 Équipement utilisé ↓↑ - + SO

#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire
1	GPS	Garmin 78	

11 Échantillon ↓↑ - + SO

12 Mise en contexte SO

Un avis de non-conformité a été émis le 25 avril 2019 pour avoir réalisé des travaux en marais sans autorisation. Un plan des mesures correctives a été demandé. Le plan final a été reçu le 10 mai par courriel. Je me rends sur les lieux afin de vérifier si les travaux correctifs ont été effectués.

13 Description de l'intervention

J'arrive sur le terrain en question, il n'y a pas de travaux en cours de réalisation et je n'y rencontre personne.

Je constate que :

- Le milieu humide a été entièrement balisé (piquets bleus) comme prévu au plan des correctifs. Je fais le tour et je ne perçois pas d'autres travaux effectués dans le milieu humide.
- Présence de paille et d'ensemencement là où l'excavation des sols excédentaires était prévue en milieu humide dans le plan des correctifs. Je n'ai, par contre, pas moyen de savoir si l'excavation a été réalisée jusqu'à l'élévation du terrain avant l'empiètement, mais selon le terrain original voisin, cela semble correct.
- Les débris végétaux dans le milieu humide ont été retirés.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

2019-05-23 : Monsieur Mena me confirme par courriel que les travaux prévus au plan des mesures correctives ont tous été effectués (copie du courriel placée au dossier).

15 Conclusion

Les travaux prévus pour répondre à l'avis de non-conformité sont effectués.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ↓↑ - + SO

17 Recommandations

Ainsi, je recommande de retourner faire une inspection lorsque tous les travaux prévus au CA soient terminés (végétalisation des rives).

Rédigé par : Christine Rondeau	Fonction : Inspecteur
Signature : ORIGINAL SIGNÉ	Date de signature :

18 Vérification du rapport d'intervention SO

Approuvé par : Patrice Bourque

Fonction : Chef d'équipe

Signature : ORIGINAL SIGNÉ

Date :

Commentaires :



IMG_1620.JPG

Travaux correctifs effectués tel le plan présenté. Excavation du surplus de terre, ensemencement des sols à nu, balisement de l'entièreté du milieu humide



IMG_1621.JPG

Travaux correctifs effectués tel le plan présenté. Excavation du surplus de terre, ensemencement des sols à nu, balisement de l'entièreté du milieu humide (piquets bleus).



IMG_1626.JPG

Milieu humide balisé en entier, aucun travail dans ce secteur.



IMG_1627.JPG

Milieu humide balisé en entier, aucun travail dans ce secteur.



IMG_1628.JPG

Milieu humide balisé en entier, aucun travail dans ce secteur.



IMG_1629.JPG

Travaux correctifs effectués tel le plan présenté. Excavation du surplus de terre, ensemencement des sols à nu, balisage de l'entièreté du milieu humide

1 Identification		
Date de l'intervention : 2019-04-26	Heure de début : 10 h 00	Heure de fin : 10 h 55
Intervention effectuée par : Christine Rondeau		
Accompagné par : ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande		<input type="checkbox"/> SO
N° de demande : 200673974	Type de demande : Document officiel	
Objet de la demande : Stabilisation des rives de la rivière de la tortue		

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301385553	Type d'intervention : Inspection pour suivi de manquement
N° de gestion doc. : 7430-16-01-0423901	N° de document : 401803841
But de l'intervention : Stabilisation des rives de la rivière de la tortue	

2 Lieu concerné par l'intervention		↓↑ - +
1	Nom du lieu : Ville de Candiac-Stabilisation des rives de la rivière de la Tortue	
	Nom usuel du lieu :	
	N° du lieu : X2177674	Type de lieu : cours d'eau
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 2092096 2347405 4268335	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,396658543200:-73,534696598100	

3 Intervenant du lieu						↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO	
1	Ville de Candiac	propriétaire	100, boulevard Montcalm Nord Candiac (Québec) J5R 3L8	11492261	X2177674	

4 Condition météo		<input type="checkbox"/> SO
Description : pluie 5c		<input type="checkbox"/> Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)					↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jacques Godbout	LA Hébert	----:514-953-5338

5.1 Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input checked="" type="checkbox"/> preuve de statut : carte d'affaire
But expliqué à/Identification faite auprès de : Jacques Godbout		

6 Plainte		<input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------	--	--

7 Photo numérique		<input type="checkbox"/> SO
Nombre de photos prises sur le terrain : 37	Nombre de photos intégrées au rapport : 8	
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Christine Rondeau avec un appareil photo de type Canon powerShot. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.		
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-16\ronch01\7430-16-01-042390137		
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.		

7.1 Modification apportée aux photos numériques		↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
---	--	---

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + SO

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - + SO

10 Équipement utilisé ↓↑ - + SO

#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire
1	GPS	garmin 78	

11 Échantillon ↓↑ - + SO

12 Mise en contexte SO

Un avis de non-conformité a été émis pour des travaux en marais sans CA.
Le consultant de la ville de Candiac (Monsieur Menaa d'Englobe,) ne comprend pas ce qu'il doit entreprendre comme travaux correctifs dans le marais.
Après plusieurs échanges téléphoniques cela semble compliqué.
Je me rends donc sur les lieux avec le sous-traitant d'Englobe, Monsieur Godbout de LA Hébert (firme qui exécute les travaux) afin de l'orienter sur le plan des correctifs à nous présenter et sur les travaux correctifs à effectuer.

J'ai également communiqué avec Madame Charlebois de la ville de Candiac afin de lui expliquer ce qui est attendu dans le plan des correctifs (remise en état du terrain : retrait des remblais selon le profil original, ensemencement typique des marais, mesures de mitigation) et pour l'aviser de la visite terrain.

13 Description de l'intervention

J'arrive sur les lieux, je rencontre Monsieur Godbout de LA Hébert.
Avant de faire le tour du terrain, nous prenons le temps de se parler et de regarder la carte 4a hydrographie et milieu humide de BC2 (caractérisation écologique de la rivière de la Tortue).
J'apprends que :

- Avant les travaux de stabilisation de la rive, la compagnie Englobe lui a remis une cartographie du milieu humide présent sur le terrain. Il a délimité le milieu humide sur le terrain à l'aide de piquets orange. Aucun travail ni passage de machinerie n'ont été fait dans la zone humide délimitée pendant toute la durée des travaux de stabilisation.
- Après mon inspection et mon intervention auprès de la ville, Englobe (Monsieur Menaa) s'est rendu compte qu'il n'a pas fourni la bonne carte au sous-traitant (LA Hébert).
- Monsieur Godbout de LA Hébert est donc retourné, à ma demande, localisé sur le terrain le marais répertorié par BC2.
- Monsieur Godbout me confirme la nature des travaux effectués dans le marais, soit :
 - ✓ Entreposage temporaire de terre, pierres, débris de végétaux
 - ✓ Passage de machinerie.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

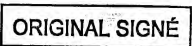
15 Conclusion

Les travaux correctifs attendus dans le plan des correctifs ont été clairement identifiés au sous-traitant (Monsieur Godbout de LA Hébert) responsable de la restauration (remise en état du terrain : retrait des remblais selon le profil original, ensemencement typique des marais, mesures de mitigation)

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ↓↑ - + SO

17 Recommandations

Ainsi, je recommande d'attendre le plan des correctifs et de refaire une inspection suite aux travaux correctifs.

Rédigé par : Christine Rondeau	Fonction : Inspectrice
Signature : 	Date de signature : 2019-05-01

18 Vérification du rapport d'intervention ☐ SO	
Approuvé par : Patrice Bourque	Fonction : Chef d'équipe
Signature : ORIGINAL SIGNÉ	Date :
Commentaires :	



Orthophoto de l'atlas du MELCC : points GPS pris lors de l'inspection; délimitation du marais sur le terrain.



IMG_1555.JPG

Débris de végétaux présents dans le marais.



IMG_1558.JPG

Débris de végétaux déposés dans le marais



IMG_1560.JPG

Piquets orange (flèche rouge), identification du marais sur le terrain à l'aide d'une carte et coordonnées erronées. Entreposage temporaire de terre dans le marais.



IMG_1561.JPG

Piquets bleus: nouvelle délimitation du marais avec la bonne carte et bonnes coordonnées. Entreposage temporaire de terre dans le marais.



IMG_1562.JPG

Piquets bleus: nouvelle délimitation du marais avec la bonne carte et coordonnées. Entreposage temporaire de terre dans le marais.



IMG_1563.JPG

Piquets bleus: nouvelle délimitation du marais avec la bonne carte et coordonnées. Entreposage temporaire de terre dans le marais.



IMG_1564.JPG

Piquets bleus: nouvelle délimitation du marais avec la bonne carte et coordonnées. Entreposage temporaire de terre dans le marais.



IMG_1566.JPG

Piquets oranges, identification du marais sur le terrain à l'aide d'une carte et plan erronés. Entreposage temporaire de terre dans le marais.

RAPPORT D'ANALYSE

REQUÉRANT : Ville de Candiac
100, boulevard Montcalm Nord
Candiac, Québec J5R 3L8

LIEU

D'INTERVENTION : Lots 2 347 405 et 3 934 816 du cadastre du Québec, de la Ville de Candiac, de la municipalité régionale de comté de Roussillon

DATE : Le 20 février 2019

OBJET : **Stabilisation des rives de la rivière de la Tortue, à Candiac**

N/RÉF. : 7430-16-01-0423901
401780783

I) NATURE DU PROJET

La Ville de Candiac a déposé une demande d'autorisation, auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), le 23 octobre 2018, pour le projet en objet. Le projet consiste principalement à la stabilisation de 210 m linéaires répartis sur deux zones en rive, touchant également le littoral et la plaine inondable de la rivière à la Tortue.

Les travaux reliés à cette stabilisation de talus sont :

- La mise en place d'une protection adéquate contre l'apport en sédiment dans la rivière et en rive ;
- Le déboisement en rive de la portion touchée par les travaux de stabilisation ;
- L'excavation de la rive et de la clé d'encrochement dans le littoral ;
- La mise en place d'une membrane de style géotextile dans la clé d'encrochement excavée, jusqu'en haut de talus ;
- La mise en place d'un encrochement de calibre 200-300 mm sur cette membrane, jusqu'à la cote 0-2 ans ;
- Cet encrochement dans le littoral sera colmaté avec du calibre de roche inférieur à 200 mm ;
- Cet encrochement générera une perte de 22 m² de littoral ;
- À partir de la cote 0-2 ans et sur toutes les superficies affectées par les travaux, une végétalisation de l'encrochement sera effectuée avec des essences indigènes et caractéristiques du milieu ;
- Les travaux en littoral s'effectueront entre le 20 février 2019 et le 15 mars 2019 ou entre le 1^{er} août 2019 et le 1^{er} mars 2020.

II) LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

A) Les impacts négatifs

Les travaux en littoral pourraient mettre en suspension des particules fines affectant les organismes aquatiques. Pour éviter ce phénomène, des mesures afin de minimiser l'apport de particules fines provenant du chantier seront installées. De plus, les travaux seront réalisés en période hivernale donc, le risque d'apport en sédiments est moins grand. Le projet amène la perte de 22 m² de littoral. Le projet a été conçu principalement en déblai, les pertes ont été minimisées, selon les consultants.

B) Les impacts positifs

L'encrochement sera végétalisé avec des essences indigènes et caractéristiques du milieu.

III) LES ÉTUDES ET LES RECHERCHES

- Étude environnementale-Volet 1- Caractérisation écologique de la rivière Tortue pour un projet de stabilisation à Candiac. Groupe BC2-19 septembre 2018-projet 1511802, 23 pages + annexes ;
- Étude géotechnique-Mise à jour de l'évolution des berges de la rivière à la Tortue-Candiac (Québec)-Groupe Qualitas Inc. 14 pages + annexes ;
- Note Technique. Stabilisation des berges de la Rivière de La Tortue, Candiac, (Québec) Étude hydrologique et hydraulique. ST-2018-09. Englobe- M. Gilles G.C. Essou, ing., Février 2019, 12 pages + annexes.

IV) LES EXIGENCES

A) Légales

- Ce projet est soumis aux articles 22 et 46.0.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2, article 22).
- Le projet est encadré par la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*.
- Ce projet est soumis au *Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques* (chapitre Q-2, a.46.0.3, 46.0.5, 46.0.12 et 95.1).

B) Techniques

Fiche technique sur la stabilisation des rives.

C) Administratives

Tous les documents exigés par la réglementation ont été présentés.

V) LES CONSULTATIONS

Atlas TNT et Atlas Géomatique

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a émis leur avis. La ville respectera les recommandations de cet avis dont la date de réalisation des travaux en eaux et la délimitation de l'hibernacle avant le début des travaux.

VI) LES AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION

Le site des travaux est à l'intérieur d'une zone de compensation obtenue dans le cadre du dossier 7470-16-01-0321804.

Aucune contribution financière n'a été demandée par le MELCC, car il s'agit d'une perte en dessous de 30 m² en littoral tel que le prévoit l'article 5 du *règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques*.

VII) ÉLÉMENTS SUPPORTANT LES RECOMMANDATIONS DE L'ACCEPTABILITÉ DU PROJET SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

- La mise en place de moyens adéquats pour contrer l'apport en sédiments dans la rivière à la Tortue ;
- Aucun remblai en plaines inondables ne sera effectué et les remblais en rives sont minimisés et sont constitués majoritairement de terreau pour la végétalisation ;
- Aucune intervention ne devra être effectuée dans les milieux humides à proximité ;
- Les aires d'entrepôts seront installées à l'extérieur du cours d'eau, des milieux humides et de la bande riveraine ;
- L'engagement de la Ville afin d'atteindre un pourcentage de survie des plantations de 80 % ;

- Le respect de l'avis faunique dont la délimitation de l'hibernacle avant les travaux et les dates émises par le MFFP pour réaliser les travaux en littoral soit : entre le 1^{er} août et le 15 mars ou entre le 1^{er} août 2019 et le 1^{er} mars 2020 ;
- Une gestion adéquate pour le contrôle des espèces exotiques envahissantes ;
- La restauration des superficies affectées par l'ensemble du chantier ;
- La végétalisation de l'enrochement avec des espèces indigènes et caractéristiques du milieu incluant un ensemencement hydraulique et des arbustes ;
- La mise en place d'une méthode de protection des sols mis à nus ne pouvant être végétalisés immédiatement après les travaux causés par la période hivernale ;
- La disposition en tout temps, sur le chantier, d'une trousse d'urgence pour un déversement accidentel de produits pétroliers ;

VIII) LES RECOMMANDATIONS

Émission de l'autorisation

IX) LE PROGRAMME DE VÉRIFICATION

Une visite du Centre de contrôle environnementale (CCEQ) sera demandée car le projet s'effectuera dans la période sensible pour le poisson (du 1^{er} au 15 mars) en plus d'être dans une zone de compensation.

ORIGINAL SIGNÉ

Audrey Jobin, biologiste
Secteurs agricole, hydrique, municipal et naturel